

SEANCE DU 28 JANVIER 2019

Présents : MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre - Président ;
 DETOURNAY Daniel., HILALI Nadya, ROBETTE Benjamin, LESEULTRE Yasmine,
 Echevins ;
 SCHIETSE D., HOUZE M., DELCROIX M., URBAIN M., LEGRAIN P., VICO A.,
 GERARD P., SCHIETSE F., VINCKIER P., WACQUIER M-P, CARDON A., HURBAIN
 C., CHEVALIS A., DESEVEAUX C., Conseillers
 et BAUDUIN Nathalie, Directrice générale.

1. Informations diverses – communications

M. Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président, informe l'assemblée :

- a) **Que l'élection des membres du conseil de police a été approuvée**
- b) **Que la commune a été notifiée qu'elle est lauréate dans l'appel à projet pour les collectes innovantes pour un montant de 24.000 euros**
- c) **Dans le cadre de la semaine de l'arbre, la commune a obtenu un subside**

2. Déclaration de politique communale – adoption

ENTEND la présentation de la déclaration de politique communale 2019-2024 de Mr Pierre WACQUIER, Bourgmestre

ENTEND ensuite les demandes de modifications sollicitées par Mme DELCROIX Muriel
19 OUI

3. Budget communal pour l'exercice 2019

a) Rapport, examen – décision

1. Tableau récapitulatif

	19 OUI pour le service ordinaire	13 OUI – 6 ABSTENTIONS (6 élus IC) pour le service extraordinaire
Recettes exercice proprement dit	9.281.835,07	1.010.726,24
Dépenses exercice proprement dit	9.033.493,84	1.069.069,34
Boni / Mali exercice proprement dit	248.341,23	-58.343,10
Recettes exercices antérieurs	666.614,18	264.556,39
Dépenses exercices antérieurs	34.612,95	101.000,00
Prélèvements en recettes	0,00	699.069,34
Prélèvements en dépenses	523.299,34	594.496,24
Recettes globales	9.948.449,25	1.974.351,97
Dépenses globales	9.591.406,13	1.764.565,58
Boni / Mali global	357.043,12	209.786,39

2. Tableau de synthèse (partie centrale)

2.1. Service ordinaire

<u>Budget précédent</u>	Après la dernière M.B.	Adaptations en +	Adaptations en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	10.674.325,09	0,00	0,00	10.674.325,09
Prévisions des dépenses globales	10.007.710,91	0,00	0,00	10.007.710,91

Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	666.614,18	0,00	0,00	666.614,18
---	------------	------	------	------------

2.2. Service extraordinaire

Budget précédent	Après la dernière M.B.	Adaptations en +	Adaptations en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	2.513.269,23	0,00	488.000,00	3.001.269,23
Prévisions des dépenses globales	2.248.712,84	0,00	488.000,00	2.736.712,84
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	264.556,39	0,00	0,00	264.556,39

3. Montants des dotations issus du budget des entités consolidées (si budget non voté, l'indiquer)

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle	Date d'approbation du budget par l'autorité de tutelle
CPAS	802.816,29	28.01.2019
Fabriques d'église		
Bléharies	11.329,11	28.01.2019
Guignies-Velvain	5.836,24	28.01.2019
Hollain	13.571,12	28.01.2019
Howardries	6.548,12	28.01.2019
Jollain-Merlin	6.905,81	28.01.2019
Laplaigne	4.802,86	28.01.2019
Lesdain	9.314,16	28.01.2019
Rongy	10.320,31	28.01.2019
Wez	8.650,28	28.01.2019
Eglise protestante de Rongy	3.380,79	28.01.2019
Zone de police	649.760,57	---
Zone de secours	460.373,71	----
Autres (<i>préciser</i>)		

b) Dotation à la zone de police – décision

Présentation par le Commissaire divisionnaire M. Hooreman

19 OUI

a) pour accorder une dotation communale d'un montant de 649.760,57 € au bénéfice du service ordinaire du budget de la zone de police du Tournaisis (Antoing, Brunehaut, Rumes, Tournai / ZP 53165) pour l'exercice 2019.

La dépense est inscrite sous l'article 331/435-01 du budget communal / exercice 2019 ;

b) d'accorder une dotation communale complémentaire (loyer commissariat police) d'un montant de 19.369,63 € au bénéfice du service ordinaire du budget de la zone de police du Tournaisis (Antoing, Brunehaut, Rumes, Tournai / ZP 53165) pour l'exercice 2019 ;

c) de constituer une provision pour risques et charges de 50.000 € à l'article 331/958-01.

c) Dotation à la R.C.A. – décision

19 OUI

pour accorder une dotation communale de la Régie Communale Autonome d'un montant de 100.000 € à l'article 764/435-01 – subside de fonctionnement

d) Dotation à la zone de secours – décision

19 OUI

pour accorder une dotation communale d'un montant de 460.373,71 € au bénéfice du service ordinaire du budget de la zone de secours de Wallonie picarde pour l'exercice 2019.

La dépense est inscrite sous l'article 351/435-01 du budget communal / exercice 2019.

e) Dotation au C.P.A.S. – décision

Marc Houzé, en qualité de président de C.P.A.S., ne prend pas part au vote.

18 OUI

a) **pour accorder une dotation communale d'un montant de 802.816,290 € au bénéfice du service ordinaire du budget du C.P.A.S. pour l'exercice 2019.**

La dépense est inscrite sous l'article 831/435-01 du budget communal / exercice 2019.

b) **pour utiliser une provision pour risques et charges de 50.000 € à l'article 831/998-01.**

f) Dépenses de transfert – subvention aux associations culturelles et sportives – décision

19 OUI

4. Budget communal – exercice 2019 – réaffectation du boni extraordinaire – décision

19 OUI

a) **Les voies et moyens suivants pour un total de 89.770,00€ sont désaffectés et versés dans le fonds de réserves extraordinaires à concurrence de 89.770,00€ :**

- **060/95551.2019 « Subside équipement sportif reçu après préfinancement-**

764/66351.2016 » = 86.770,08€

- **060/95551.2019 « Vente aubette douane-124/76255.2018 » = 3.000,00€**

b) **Les investissements figurant dans le tableau ci-dessous sont clôturés en manque de voies et moyens et nécessitent un prélèvement sur le fonds de réserves extraordinaires (SANS prélèvement ordinaire pour le fonds de réserves extraordinaires) :**

421/73160:20170028.2017	Travaux de voirie en cours (solde PIC 2017-2018)	89.770,00€
--------------------------------	---	-------------------

5. Marchés publics de service, de fournitures ou de concession de services extraordinaire – délégation au collège communal – décision

19 OUI

6. Marché de « construction d'un kiosque dans le parc communal » - mission d'auteur de projets confiée en « in house » à Ideta – décision

19 OUI

Pour désigner formellement l'IDETA afin qu'elle exécute une mission d'auteur de projet. Dans le cadre des relations in house convenus avec ses associés, pour un montant de 7.975 euros hors taxe sur la valeur

7. Projet de Schéma de Développement du Territoire (S.D.T.) adopté par le Gouvernement Wallon du 12.078.2018 – avis

19 OUI

8. Avant-projet d'arrêté du Gouvernement Wallon du 05.07.2018 adoptant les liaisons écologiques visées à l'article D.II&2, alinéa 4 du Code du Développement Territorial (CoDT) avis

19 OUI

Pour émettre un avis favorable sur l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon adoptant le 5 juillet 2018 les liaisons écologiques visées à l'article D.II.2, § 2, alinéa 4 du Code de Développement Territorial (ci-après le Code) aux conditions suivantes :

-les Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB) et les sites candidats au Réseau Natura 2000 ainsi que le site Natura 2000 BE 32044 – Bassin de l'Escaut en amont de Tournai, dont 3 sites sur Brunehaut (1 à Bléharies et 2 à Hollain) seront pris en compte ;

-les habitats d'espèces vulnérables ou en fort déclin seront pris en compte et répertoriés sur la carte ;

-la continuité écologique des cours d'eau sera prise en compte.

9. Convention d'adhésion à la Centrale d'achat RenoWatt – décision

19 OUI

10. Désignation des représentants communaux au sein de l'A.L.E. – décision

19 OUI

Pour le groupe U.S.B. : BROUTIN Antonin, BUSEYNE Sandrine, LEFEBVRE François, WATTIEAUX Maxime

Pour le groupe IC : DECARPENTRIE Dany, VAN DURMEN Sascha

11. Déclaration d'appareusement – décision

19 OUI

La composition du Conseil communal et ses déclarations d'appareusement sont fixées comme suit :

NOM et PRENOM des CONSEILLERS	FONCTION	GROUPE POLITIQUE	Appareusement
WACQUIER Pierre	Bourgmestre	U.S.B.	PS
DETOURNAY Daniel	Echevin	U.S.B.	PS
HILALI Nadya	Echevine	U.S.B.	PS
ROBETTE Benjamin	Echevin	U.S.B.	PS
LESEULTRE Yasmine	Echevine	U.S.B.	PS
SCHIETSE Daniel	Conseiller	IC	MR
HOUZE Marc	Conseiller	U.S.B.	PS
DELCROIX Muriel	Conseillère	IC	MR
URBAIN Michel	Conseiller	IC	MR
LEGRAIN Pierre	Conseiller	IC	MR
VICO Alberte	Conseillère	U.S.B.	PS
GERARD Pierre	Conseiller	IC	CDH
SCHIETSE François	Conseiller	U.S.B.	DEFI
VINCKIER Philippe	Conseiller	U.S.B.	PS
WACQUIER Marie-Paule	Conseillère	IC	XXXXXXXXXX
CARDON Andy	Conseiller	U.S.B.	XXXXXXXXXX
HURBAIN Clara	Conseillère	U.S.B.	PS
CHEVALIS Audrey	Conseillère	U.S.B.	XXXXXXXXXX
DESEVEAUX Clotilde	Conseillère	U.S.B.	ECOLO

12. Régie communale autonome

a) Conseil d'administration – Désignation des représentants communaux

19 OUI

Benjamin ROBETTE, Daniel DETOURNAY, Andy CARDON, François SCHIETSE, pour le groupe USB

Daniel SCHIETSE et Pierre GERARD, pour le groupe IC

b) Conseil d'administration – désignation des membres n'ayant pas la qualité de conseiller communal – présentation – décision
MM. DA COSTA ALVES NOVO Tony, BERTON Jean-Marc et DECOTTIGNIES Jean-François, candidats membres ayant obtenus le plus grand nombre de suffrages, sont élus en qualité de membres du conseil d'administration de la RCA.

c) Collège des commissaires – désignation des représentants communaux – décision

19 OUI

Mme Yasmine LESEULTRE et M. Michel URBAIN, conseillers communaux.

Monsieur Pierre Wacquier, Bourgmestre-Président, et les membres du Collège communal entendent ensuite les questions orales :

- a) M. Michel URBAIN souhaite que le conseil communal soit informé sur l'enquête publique de la rue du Marais à Hollain communaux.
- b) Mme Muriel DELCROIX interpelle
 - 1. pour que les services communaux finissent le travail de ramassage sur les 150 m restants suite à l'action de ce week-end de nos villages ne sont pas des décharges
 - 2. sur l'état de la place du Calvaire
- c) M. François SCHIETSE souhaite savoir si la commune a signé la convention « Green Deal ». Il souhaite également que dans l'appel à projet « smart city » qu'une application smartphone pour l'organisation du co voiturage puisse être introduite.
- d) M. Andy CARDON souhaite que l'on installe un radar préventif à l'entrée de Bléharies venant de Hollain

Monsieur Pierre Wacquier, Bourgmestre-Président, et les membres du Collège communal répondent aux questions orales :

- a) Le dossier viendra lors d'un prochain conseil communal, dans le cadre de la création de voiries
- b) Le message sera fait au service technique. Pour la place rue du Calvaire, elle va être interdite à toute circulation en attendant de trouver une solution
- c) La convention de Green deal a été signé. L'appel à projet smart city est toujours à l'étude.
- d) On va faire la demande

HUIS CLOS

13. Ratifications des décisions du collège communal portant désignation des membres du personnel enseignant – décisions